

Les assurances d'entreprise vont flamber

Les prix devraient augmenter, avec des garanties réduites et certains risques qui ne seront plus couverts.

DANIELE GUINOT @danieleguinot

PROTECTION La tension monte sur le marché des assurances d'entreprise à l'approche de la fin de l'année et des renouvellements de contrats. Pour la troisième année consécutive les assureurs sont déterminés à augmenter leurs tarifs. Les hausses attendues pour l'an prochain sont vertigineuses, comprises entre 10 % et 50 % en moyenne, voire entre 70 % et 80 % pour les risques les plus sensibles, constate l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (Amrae).

Cette dernière a réalisé un état des lieux du marché avec des courtiers tels que Aon, Verlingue, Marsh, Diot ou Sciaci Saint-Honoré. « Pour la première fois en vingt ans, tous les types d'assurances vont augmenter chez tous les assureurs et cela risque de peser sur les marges des entreprises déjà confrontées à des pressions inflationnistes, explique Léopold Larios de Piñá, vice-président de l'Amrae. Le marché est extrêmement dur, il n'avait pas été aussi tendu depuis les années 2001 et 2002, qui ont suivi l'éclatement de la bulle internet et les attentats du 11 septembre 2001. »

« Les entreprises de toutes tailles sont concernées, de la très grande à la PME, et la tendance est mondiale », ajoute Philippe Maraux, directeur des placements chez Marsh. Nous sommes surpris car, en juillet, les assureurs laissaient entendre qu'il n'y aurait pas d'augmentation sensible en 2022. Mais, les inondations en Allemagne et en Belgique en août les ont sûrement perturbés, leurs prévisions les incitant à revoir leur politique tarifaire. » De fait, les assu-



Les assureurs, déjà échaudés par la pandémie, lient la hausse des tarifs à une forte augmentation de la sinistralité. ANDREY POPOV/STOCK.ADOBE.COM

reurs, déjà échaudés par la pandémie, lient la flambée des tarifs à une forte augmentation de la sinistralité avec une multiplication des catastrophes naturelles d'envergure (ouragan Ida aux États-Unis, incendies géants, canicule...), qui coûtent très cher au secteur, et d'événements climatiques moins prévisibles comme les inondations en Allemagne et en Belgique au mois d'aout (6 milliards d'euros

pour les assureurs). Dans la foulée, les tarifs des réassureurs (les assureurs des assureurs) ont augmenté. « Les assureurs refacturent une partie de cette hausse à leurs clients », précise Léopold Larios de Piñá. D'autant qu'en raison des taux d'intérêt bas, ils ont du mal à rémunérer les primes des assurés. »

Outre les tarifs, les compagnies d'assurances continuent à durcir les conditions de souscription à

leurs contrats d'assurance dommages. La couverture des entreprises est souvent amoindrie par une hausse des franchises (jusqu'à 50 %), une baisse du montant des garanties et davantage d'exclusions. Les assurances perdes d'exploitation, par exemple, ne couvrent plus que les baisses d'activité liées à un dommage (incendie...). De plus, certains risques ne sont quasiment plus couverts. « Les en-

treprises ont des difficultés à souscrire des assurances contre la fraude financière, la responsabilité civile du dirigeant et le risque cyber », explique Frédéric Durot, directeur dommages et responsabilité chez Scaci Saint Honoré. Les assureurs veulent prendre moins de risques car ils redoutent une hausse de la fréquence des sinistres et de leur intensité dans ces domaines. » Alors que les cyberattaques se sont multipliées pendant la crise sanitaire, les assureurs sont de moins en moins nombreux

Le marché est extrêmement dur, il n'avait pas été aussi tendu depuis les années 2001 et 2002.

LÉOPOLD LARIOS DE PINÁ,
VICE-PRÉSIDENT DE L'AMRAE

à couvrir ce risque, potentiellement systématique, qu'ils ne savent pas bien évaluer. Les dirigeants d'Axa proposent que, comme la pandémie, il soit couvert par un mécanisme assurantiel public et privé.

Toutefois, les grandes entreprises pourraient à l'avenir avoir moins de difficultés pour s'assurer. Le gouvernement envisage de faire de reformer le modèle des captives de réassurance.

De quoi s'agit-il ? D'entreprises de réassurance créées par un groupe (quelle que soit son activité) pour qu'il réassure lui-même certains de ses propres risques. Un amendement au projet de la loi de finances pour 2022 pourrait être déposé cet automne pour revenir le cadre fiscal de ces captives. Ce dispositif devra être notifié à la Commission européenne. ■

Les épargnants reviennent en force dans l'assurance-vie

En huit mois, ils ont investi près de 100 milliards d'euros. Les unités de compte attirent de plus en plus.

JORGE CARASSO @JorgeCarasso
D. G.

EPARGNE Les Français sont clairement de retour dans l'assurance-vie. En l'espace de huit mois, ils ont placé près de 100 milliards d'euros dans ce placement phare, selon des chiffres publiés mercredi par la Fédération française de l'assurance (Ffa). Un niveau jamais atteint à cette époque de l'année. Depuis janvier, la collecte nette (dépôts moins retraits) s'enveloppe à 14 milliards d'euros. « L'assurance-vie est aujourd'hui un produit d'épargne plébiscité », se félicite Franck Le Vallois, directeur général de la Ffa. Le rebond des souscriptions est aussi spectaculaire que leur chute avait été : violente l'année dernière.

En 2020, les épargnants, tétanisés par la crise et confinés, ont peu placé d'argent dans leurs contrats d'assurance-vie, leur préférant le livret A ou les comptes courants. Et la collecte avait flanché (- 6,5 milliards d'euros). L'arrivée des vaccins et le retour progressif à une vie normale ont relancé la machine. Aussi bien du côté des dépôts, en forte hausse, que des retraits, eux aussi élevés (86 milliards d'euros). « Il y a une forme de rattrapage et l'on retrouve le niveau des meilleures années, fait valoir Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Epargne. Entre ceux qui ont du cash à placer et ceux qui ont des projets immobiliers cela crée à nouveau des mouvements importants », indique l'économiste.

La baisse continue des rendements du fonds en euros (1,08 % en

2020 selon le site spécialisé Good Value For Money), au capital garanti, n'a pas refroidi les ardeurs des épargnantes. Il faut dire que ce fonds n'est plus le seul moteur de l'assurance-vie. Les assureurs en limitent désormais l'accès au profit des unités de compte (UC), des supports financiers potentiellement plus rentables, mais sans garantie en capital. Et les épargnantes, pourtant seules à supporter le risque, se laissent tenter, attirées par les performances exceptionnelles des marchés financiers. « Aux côtés du fonds en euros, ces supports permettent d'investir dans l'immobilier, des ETF, des produits structurés du capital investissement », décrypte Antoine Delon, président du courtier Linxea. La part des UC dans l'assurance-vie atteint désormais les 38 % selon la



Il y a une forme de rattrapage et l'on retrouve le niveau des meilleures années

PHILIPPE CREVEL,
DIRECTEUR DU CERCLE
DE L'EPARGNE
MARMARA/LE FIGARO

FFA. Cette tendance devrait sûrement s'amplifier.

De fait, le fonds en euros coûte de plus en plus cher aux assureurs. « Ils sont conduits à investir une large part des nouveaux dépôts et les obligations anciennes arrivent à échéance dans des obligations dont le taux d'intérêt est proche de zéro », explique Guillaume Leroy, actuaire associé chez Prim'Act. Si les taux restent durablement très bas, ils risquent un jour prochain de ne plus pouvoir garantir 100 % du capital du fonds en euros. »

Chute de rendement

C'est pour cette raison que les compagnies reviennent leurs contrats en réduisant la protection du capital : dans bien des cas, seul 98 % ou 97 % en est garanti (après les frais). Pour dissuader les épargnantes d'investir

dans un fonds en euros, certains assureurs envisagent une solution plus visible (et radicale). C'est le cas par exemple de Generali, qui réfléchit à abaisser à 0,5 % le rendement de son fonds. Mais la concurrence reste tout de même soutenue entre assureurs. « Plus que jamais les rendements des fonds en euros varieront beaucoup d'une compagnie à l'autre », prévoit Guillaume Leroy.

Pour autant, une chose est quasi certaine : la rémunération moyenne des fonds en euros va tomber pour la première fois sous les 1 % (avant prélèvements sociaux) cette année. Une douche froide pour les épargnantes. D'autant que, compte tenu de la reprise de l'inflation (1,9 % en août), ils subiront une perte de pouvoir d'achat avec leur assurance-vie en euros en 2021. ■

L'élevage d'insectes dédiés à la nutrition en plein essor en France

La biotech Agronutris vient de réunir 100 millions d'euros qui serviront à construire deux sites de production.

OLIVIA DÉTROYAT @OliviaLader

AGROALIMENTAIRE L'agtech française fourmille d'idées pour trouver de nouvelles façons de nourrir les animaux et les hommes. Après Ynsect et Innovafeed, c'est au tour d'Agronutris de franchir une étape importante. La biotech basée à Toulouse, spécialisée dans l'élevage de mouches soldats noires pour la nourriture animale (chats et chiens) et l'aquaculture vient de lever 50 millions d'euros auprès de BPI France, de Mirova (filiale de Natixis), du groupe de compléments alimentaires Nutergia, et de l'investisseur Bertrand Jelensperger, connu pour avoir créé La Fourchette. Ce tour de table est complé-

té par un financement bancaire de 40 millions et de 8 millions octroyés dans le cadre du plan de relance. Au total, le groupe a donc sécurisé près de 100 millions de financement qui iront à la construction de son premier site industriel de production à Rethel (Ardenne), dont la dernière pierre doit être posée fin 2022, puis d'un deuxième site dont la localisation reste à définir.

Secteur émergent

Ces huit prochaines années, Agronutris espère créer une petite dizaine de sites pour prendre sa place sur un marché de la nutrition animale estimé à 8 milliards d'euros d'ici à 2030. Certes le groupe est loin des 100 sites visés par Ynsect, qui travaille, lui, à partir de larves de sca-

rabées. Et il reste discret sur ses futurs capacités de production, là où les concurrents tricolores promettent à moyen terme 100 000 à 200 000 tonnes d'ingrédients l'an.

La biotech toulousaine est aussi en retard par rapport à ceux qui, tel Innovafeed, ont déjà lancé la production et la commercialisation de leur protéine d'insectes pour les mêmes marchés que ceux visés par la biotech toulousaine. « Mais il y a de la place pour tout le monde », estime Mehdi Berrada, président fondateur d'Agronutris. « Tout nous avons dédié la quasi-totalité de nos ressources au perfectionnement de notre savoir-faire de biologiste plus que d'industriel. C'est ce qui fait notre vraie différence. »

« Globalement, la coexistence de

plusieurs groupes et start-up françaises sur ce secteur émergent est très positive, renchérit le dirigeant. Cela crée une émulation et un écosystème qui placent la France en pointe sur le sujet. » Avec les Pays-Bas, l'Hexagone est bien l'un des fers de lance des protéines d'insectes dans le monde. Avec des capacités de production déjà opérationnelles dans ses frontières, et bientôt disponibles aux États-Unis (pour Innovafeed) ou en Asie. Récemment, le gouvernement a débloqué une enveloppe de 200 millions sur cinq ans, pour dopier l'avance de ces start-up françaises de l'alimentaire.

Leur champ d'action pourrait vite s'étendre au contenu des assiettes. Agronutris est ainsi la première d'entre elles à avoir reçu

l'aval européen pour utiliser des insectes dans la nourriture humaine (des scarabées *Tenebrio molitor* en l'occurrence), mais son calendrier reste flou. « Pour l'instant, nous nous concentrons sur la nourriture animale, précise Mehdi Berrada. Sur les applications dans l'alimentation humaine, toutes les options sont sur la table, du développement en propre, à l'exploitation via un système de licence. » Sur ce marché, Ynsect a récemment fait part de ses ambitions via des utilisations potentielles de ses produits dans des aliments de nutrition sportive ou fonctionnelle pour les seniors. Un secteur où les valorisations sont élevées et où Ynsect a fait grandir ses capacités de production en rachetant en avril le néerlandais Protifarm. ■



Basée à Toulouse, l'entreprise Agronutris est spécialisée dans l'élevage de mouches soldats noires pour la nourriture animale et l'aquaculture. AGRONUTRIS